

LES TEMPS FORTS DE L'UNAF EN 2025

Protéger les abeilles

c'est essentiel

L'UNAF EN QUELQUES CHIFFRES

Un syndicat engagé **depuis 1945**

Plus de **100 syndicats** départementaux (métropole et outre-mer)

Plus de **20 000 adhérents** petits producteurs, pluri-actifs et professionnels, soit un tiers des apiculteurs professionnels français, entretenant tous ensemble près de **500 000 ruches**

Un conseil d'administration composé de **12 membres bénévoles** (apiculteurs professionnels, pluri-actifs et petits producteurs)

Une équipe mobilisée de **10 salariés**

Un **service juridique** expérimenté

Un comité des élus rassemblant **plus de 100 députés, sénateurs** et députés européens de tous bords pour défendre au mieux l'abeille et l'apiculture

Des **partenariats** avec des institutions, des collectivités, des entreprises et des ONG.

Sensibilisation : revue Abeilles & Fleurs, webinaires gratuits, Congrès.

JANVIER 2025

En 2025, l'UNAF a fêté ses **80 ans**. Depuis 1945, l'UNAF œuvre pour la protection des pollinisateurs et la préservation de l'apiculture française à travers ses actions syndicales, juridiques et ses programmes Abeille, sentinelle de l'environnement® et APlcité®.

FÉVRIER 2025

Le 4 février 2025, le **8^e Concours des Miels de France** s'est tenu au CESE à Paris, sous la présidence du chef Olivier Roellinger. Cette édition a rassemblé 270 jurés français et internationaux autour de 393 produits en compétition : miels, nougats, hydromels et pains d'épices. À l'issue d'une matinée de dégustations exigeantes, 142 distinctions ont été décernées, confirmant le succès croissant du concours et l'attachement du public aux produits de la ruche.

« Le Concours des miels de France est devenu une institution. Il permet la reconnaissance de la diversité et de l'excellence des produits apicoles de nos terroirs sans oublier le savoir-faire et la passion des apicultrices et des apiculteurs. »

Henri Clément, porte-parole de l'UNAF

MARS 2025

Le conseil d'administration, l'équipe salariée, les membres d'honneurs et les personnes ressources de l'UNAF se sont réunies à Sète (HÉRAULT) dans le cadre d'un séminaire de 2 jours. Ces journées ont été l'occasion de réfléchir sur la stratégie de l'UNAF avec pour thème central « L'avenir du syndicalisme » contexte et enjeux, la stratégie politique et juridique, le sanitaire, le changement climatique et l'avenir des programmes Abeille, sentinelle de l'environnement® et APLicité® pour les prochaines années.

Après une forte mobilisation de l'UNAF, **la loi n° 2025-237 du 14 mars 2025 visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique a été adoptée** à l'unanimité au Sénat et à l'Assemblée nationale. Préparée notamment par le sénateur Michel Masset en lien avec l'UNAF, elle rend obligatoire l'élaboration de plans de lutte nationaux et départementaux et prévoit une indemnisation des pertes économiques pour les apiculteurs professionnels. Une étape majeure qui devrait permettre de mieux protéger les abeilles face à cette espèce envahissante.

« Espérons désormais que le gouvernement aura le courage et la volonté de donner corps à cette loi en mettant les moyens financiers adéquats pour qu'elle soit enfin effective et efficace. »

Christian Pons, Président de l'UNAF

AVRIL 2025

L'UNAF a publié **un nouveau guide consacré au frelon asiatique** afin d'améliorer la lutte contre cette espèce envahissante. En présentant la biologie de *Vespa velutina* et les méthodes de lutte adaptées et expérimentées, ce document vise à diffuser de bonnes pratiques auprès des collectivités et des apiculteurs. Il encourage une action coordonnée sur l'ensemble du territoire pour réduire la pression du frelon asiatique sur les colonies d'abeilles.



MAI 2025

Dans le cadre de sa **mobilisation contre la proposition de loi « Duplomb »**, l'UNAF a organisé le 7 mai 2025 une conférence de presse à l'Assemblée nationale grâce au soutien de Sylvain Carrière (Député de l'Hérault), Pierrick Courbon (Député de la Loire) et Marie Pochon (Députée de la Drôme), ambassadeurs du Comité des élus de l'UNAF. Christian Pons, président de l'UNAF et Yves Delaunay, vice-président, ont alerté sur les dangers des pesticides pour l'apiculture. A ses côtés, Michel Campano, médecin membre de l'Association Alerte des Médecins sur Les Pesticides (AMLMP), et Philippe Grandcolas, directeur de recherche au CNRS, ont alerté sur les dangers des pesticides pour la santé et pour l'environnement.



© UNAF

JUIN 2025

En cette année 2025 marquée par de vives tensions autour de la préservation de la biodiversité, les 12, 13 et 14 juin, les **APIdays®** ont réaffirmé avec force leur rôle essentiel : sensibiliser petits et grands à la beauté et à la fragilité du lien entre pollinisateurs et végétaux. Organisées par les partenaires du programme Abeille, sentinelle de l'environnement®, porté par l'UNAF, ces journées ont réuni plus de 80 événements à travers le territoire. Les apicultrices et apiculteurs ont répondu présents pour réaliser des extractions de miels et partager leur savoir et passion. De l'île de La Réunion à Clermont-Ferrand, des écoles rurales aux grandes entreprises, l'abeille a trouvé des milliers d'alliés pour défendre sa cause. Et les enfants ont été, plus que jamais, au cœur de cette mobilisation.

JUILLET 2025

La proposition de loi « Duplomb » ayant été adoptée malgré la mobilisation massive de l'UNAF, des associations de protection de l'environnement, des scientifiques, des médecins et des citoyens, un recours juridique a été porté devant le Conseil constitutionnel par des élus avant la promulgation de la loi. L'UNAF a soutenu ce recours par le biais d'une contribution extérieure (porte étroite) devant le Conseil constitutionnel rédigée par Maître Bernard FAU. Dans une décision du 7 août 2025, le Conseil constitutionnel a estimé que les dispositions de la loi prévoyant la réautorisation de certains néonicotinoïdes sous forme de dérogations n'étaient pas constitutionnelles.



« Les preuves scientifiques et les arguments juridiques développés par l'UNAF depuis plus de vingt ans ont été pris en considération et ont permis d'interdire le retour des néonicotinoïdes. »

Christian Pons, Président de l'UNAF

SEPTEMBRE 2025

Le 29 septembre 2025, le **Grand Palais Rmn** a inauguré un rucher sur son toit sud dans le cadre du programme Abeille, sentinelle de l'environnement® de l'UNAF.

Cinq ruches ont été installées au cœur de Paris, dans un environnement riche de plus de 3 000 arbres mellifères. Le projet prévoit le suivi des colonies, la récolte d'un miel à usage institutionnel et des actions de sensibilisation, affirmant la volonté du Grand Palais Rmn d'allier culture, patrimoine et engagement environnemental.

Du 23 au 27 septembre 2025, le **congrès Apimondia** s'est tenu à Copenhague pour sa 49^e édition. Cet événement majeur de la communauté apicole internationale, co-organisé par les pays nordiques, a mêlé conférences scientifiques, convivialité et partage d'expériences. Animé par des bénévoles, le programme comprenait notamment un « Bar à miel » présentant des productions du monde entier. L'UNAF y a participé pour promouvoir le congrès d'Agen 2026 ainsi que ses actions sur le label APicité® et la lutte contre les pesticides.

Dans le cadre de l'Université d'Automne de l'UNAF, nos webinaires ont connu un franc succès avec plusieurs centaines de visionnages pour chacun d'eux. Nous remercions l'ensemble des participants et appelons à une large diffusion des replays (disponibles sur notre chaîne YouTube) pour essayer au maximum les messages essentiels transmis par nos différents invités. Nos webinaires ont pour objectif d'apporter des

connaissances sur l'activité apicole et sur le paysage dans lequel elle s'insère afin de favoriser de bonnes pratiques apicoles, mais aussi plus largement de bonnes pratiques de nos concitoyens à l'égard des insectes pollinisateurs. Tropilaelaps, marché du miel, lutte contre varroa, frelon... tous les sujets qui préoccupent les apicultrices et les apiculteurs sont abordés dans ces webinaires offerts à toutes et à tous !

OCTOBRE 2025

Le 15 octobre, l'UNAF a organisé une conférence de presse à l'Assemblée nationale, grâce à l'aide du Député Pierrick Courbon, afin de présenter **les chiffres de la production nationale de miel 2025**. Henri Clément, porte-parole de l'UNAF, a présenté les chiffres de la récolte 2025 et Patrick Granziera, secrétaire général de l'UNAF, a détaillé les suites de la loi Duplomb et de la loi frelon asiatique, et leurs impacts. Le contexte économique et politique de l'apiculture française a été abordé notamment les importations de miels et leurs conséquences pour la filière avec un focus sur l'accord UE-Ukraine et l'accord UE-Mercosur.

Le 20 octobre, le Conseil d'Etat a validé la position de l'UNAF : la méthode d'évaluation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pour autoriser certains pesticides viole le règlement européen 1107/2009. Cette décision, liée au rejet du pourvoi de Corteva Agriscience, confirme l'annulation des autorisations des produits « Closer » et « Transform », à base de sulfoxaflor, neurotoxique pour les abeilles.

« C'est une victoire historique de l'UNAF pour l'apiculture, la biodiversité et la santé. Un combat de plus de 20 ans... Désormais, les homologations doivent être plus rigoureuses et nous y veillerons ! »

Henri Clément, porte-parole de l'UNAF



NOVEMBRE 2025

Malgré le vote de la loi « frelon asiatique » le 14 mars 2025, l'absence de décret d'application la rendait inapplicable. Une attente inacceptable qui a retardé la mise en place d'un plan de lutte effectif pour la saison apicole 2025 ce qui a eu des effets désastreux pour de nombreux apiculteurs et apicultrices. Pour faire pression sur le gouvernement, afin qu'il publie rapidement le décret et que le plan mis en œuvre soit à la hauteur des enjeux, **l'UNAF a lancé une pétition** qui, en quelques jours, a atteint plus de 60 000 signatures. La pétition est toujours active et disponible pour signature sur le site de l'UNAF.

Le 19 novembre 2025, **l'UNAF a décerné le label APIcité®** à 151 collectivités à Paris, au CESE, palais d'Iéna pour leurs engagements en faveur des abeilles et de l'environnement. Malgré un contexte national difficile, l'augmentation du nombre de lauréats témoigne d'une forte mobilisation locale. La lutte contre le frelon asiatique reste un axe majeur : toutes les collectivités labellisées y contribuent, notamment par la distribution de pièges ou la prise en charge de la destruction des nids. La cérémonie a célébré ces initiatives concrètes pour la biodiversité et la protection des pollinisateurs.

L'UNAF a participé au **Salon des Maires et des Collectivités Locales** à Paris les 18, 19 et 20 novembre 2025. Avec plus de 62 000 visiteurs et 1 380 exposants, ce salon est un rendez-vous majeur des collectivités. Le stand UNAF a permis de sensibiliser élus et agents aux enjeux de l'abeille et de l'apiculture, tout en promouvant le label APIcité® et le programme Abeille, sentinelle de l'environnement®.

DÉCEMBRE 2025

Grâce aux actions, à la pétition de l'UNAF et au soutien du Comité des élus, l'UNAF a obtenu un entretien officiel avec Madame Monique Barbut, ministre de la Transition écologique concernant le décret d'application de la loi « frelon asiatique ». Le 29 décembre, le gouvernement a finalement publié le décret d'application de la loi concernant les modalités du plan national et des plans départementaux de lutte. Sans grand intérêt. En se rejetant la responsabilité pour éviter de « mettre la main au pot » les ministères (agriculture et transition) mettent en péril la loi et son application. L'UNAF ne se laissera pas faire et usera de toute son influence pour qu'elle soit mise en application.

Depuis décembre 2025, l'UNAF et BeeLife s'inquiètent de deux initiatives politiques. Les premières concernent l'omnibus « des aliments » et l'omnibus « sécurité des aliments » proposés le 16 décembre par la Commission européenne, qui veut déréguler la réglementation européenne en voulant élargir l'emploi de pesticides. La seconde porte sur le règlement relatif aux **Nouvelles Techniques Génomiques (NTG)**, dont l'accord politique du 3 décembre 2025 reste jugé insuffisamment protecteur pour les abeilles et l'apiculture. L'UNAF suivra ces sujets de près en 2026.

UNAF
Union Nationale de l'Apiculture Française
5 bis rue Faÿs 94160 Saint-Mandé
01 41 79 74 40 - unaf@unaf-apiculture.info

Suivez nos actualités !

> www.unaf-apiculture.info
> www.abeillesentinelle.net

Notre revue papier et numérique *Abeilles & Fleurs*



www.facebook.com/UNAFapiculture



www.instagram.com/unafapiculture/



www.linkedin.com/company/unaf-apiculture/